



Communiqué de presse

Paris, le 20 avril 2018

Adoption du projet de loi Justice en Conseil des ministres : la Conférence des Bâtonniers reste fermement mobilisée

La Conférence des Bâtonniers prend acte de l'adoption en Conseil des ministres du projet de loi de programmation pour la Justice 2018-2022 présenté par Madame la Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Nicole Belloubet.

Si certaines avancées ont pu être obtenues, notamment, grâce à une mobilisation sans précédent de la profession d'avocat avec, en point d'orgue, la mobilisation nationale du 11 avril qui a réuni plus 7 000 participants (avocats, magistrats et fonctionnaires de justice), le combat ne fait que commencer.

Cette nouvelle phase qui s'ouvre va permettre de poursuivre le dialogue avec le Gouvernement et d'interpeler les députés et les sénateurs dans la perspective du travail parlementaire à venir.

Pour Jérôme Gavaudan, Président de la Conférence des Bâtonniers : *« L'ensemble de la famille judiciaire conteste l'esprit, la forme et le fond de cette réforme. La Conférence des Bâtonniers reste mobilisée et va continuer à faire entendre sa voix, tant auprès des parlementaires qu'auprès de la Chancellerie, jusqu'à obtenir un certain nombre de garanties, notamment sur la question des territoires ».*

À propos de la Conférence des Bâtonniers

La Conférence des Bâtonniers regroupe, exception faite du barreau de Paris, l'ensemble des Bâtonniers en exercice de France. Créée il y a plus de cent dix ans, la Conférence des Bâtonniers est un lieu de travail, de créativité et de débats intenses et ouverts, pour celles et ceux qui, sur le terrain, assument la responsabilité des Barreaux. La Conférence, parce qu'elle est la réunion volontaire des Bâtonniers, incarne l'ordinalité en mouvement.

conferencedesbatonniers.com

@Conf_Batonniers

Pour toute information complémentaire :

Conférence des Bâtonniers

Sophie Biri Julien
Responsable communication et Affaires publiques
tél. +33 (0)1 44 41 99 19
sbiri@conferencedesbatonniers.com

Havas

Adrien Croze
tél. +33 (0)6 59 56 95 10
adrien.croze@havas.com
Mathieu Bonnefond
tél. +33 (0)6 72 73 92 46
mathieu.bonnefond@havas.com